

# Éditorial



*En cette fin d'année 2016, nous avons choisi de faire un focus (sur la couverture de ce bulletin) sur différentes activités, parmi d'autres, qui font la vie de notre commune. Nous entendons suffisamment dire que tout va mal pour, en contrepoint, faire un clin d'œil à nos entrepreneurs, nos producteurs, nos agriculteurs, etc. et leur dire que nous sommes avec eux. Je tiens à saluer Mr Lanaud, repreneur de la société « Agri-Vayres », et lui souhaite la bienvenue sur notre commune.*

*Je profite de ce moment pour remercier tous les bénévoles de toutes les associations qui œuvrent au quotidien afin d'animer notre bourg. En règle générale, le bénévolat est en perte de vitesse et Vayres n'échappe pas à la règle ; j'en appelle donc à toutes les bonnes volontés pour renforcer les conseils d'administration de nos associations. À partir du mois de février, vous pourrez venir assister à la salle des fêtes à des séances de cinéma ; l'inauguration de cette nouvelle activité se fera le 18 février (voir à l'intérieur de ce bulletin).*

*À partir du 1er janvier 2017, la réglementation fait que les collectivités ne doivent plus utiliser de pesticides. Nous sommes donc amenés à travailler différemment. Nous vous informerons sur nos nouvelles pratiques en temps et en heure.*

*En ce qui concerne les économies d'énergie, nous allons rénover la mairie pour qu'elle atteigne les critères de « Bâtiment Basse Consommation », nous en profiterons pour améliorer son accessibilité en restructurant tout l'intérieur. De plus le conseil municipal a fait le choix de ne plus mettre d'illuminations de Noël, ce qui engendre une économie entre 5 et 6000€ par an.*

*Nous poursuivons notre route en essayant d'agrémenter au mieux votre quotidien malgré toutes les contraintes environnantes. N'oubliez pas aussi que nous avons une micro-crèche et une école de qualité ; toute ma gratitude va envers les personnels qui travaillent quotidiennement pour accueillir vos enfants du mieux possible.*

*Pour terminer, si vous pensez avoir des idées qui puissent être mises en œuvre dans notre commune, nous sommes prêts à étudier toutes propositions. Je vous rappelle que vous pouvez me rencontrer en mairie en prenant rendez-vous auprès du secrétariat.*

*Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une bonne année 2017.*

*En conclusion, une petite phrase de Confucius : « Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui voulaient le contraire, et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire ».*

Jocelyne REJASSE

## Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	<b>Les associations</b>	<b>17</b>
<b>Les Conseils Municipaux</b>	<b>2</b>	Association Communale de Chasse Agréée .....	17
<b>La vie municipale</b>	<b>9</b>	Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite .....	18
Les travaux et achats en 2016 .....	9	Comité des Fêtes 2016 – Les années se suivent et se ressemblent.....	19
Ecole de Vayres .....	10	ACPG-CATM – VAYRES - CHERONNAC .....	20
Restaurant scolaire et ateliers scolaires de Vayres.....	11	Les Roses d'automne .....	21
La micro-crèche « Les P'tits Loups » .....	11	Bientôt du cinéma à Vayres.....	21
Fête de la Gastronomie – Bien manger, bien vivre .....	12	L'Union Sportive Vayroise 2015/2016 .....	22
Quatre combattants de Vayres sur le monument aux morts .....	12	Amicale des Anciens de l'US Vayres 2016 .....	22
Changement climatique et économies d'énergie .....	12	Agenda des associations pour l'année 2017 .....	23
Dénominations .....	13	<b>Informations diverses</b>	<b>24</b>
Notre eau .....	13	L'ADIL 87, un service public d'information sur le logement .....	24
Téléthon 2016 .....	14	PNR – Energie : Démarchage à domicile « Soyez vigilants .....	25
3 <sup>e</sup> édition des « 10 bornes de la vallée de la Vayres » .....	14	Centre du service national de Limoges.....	25
Brèves nouvelles de votre syndicat des énergies de la Haute-Vienne ..	15	Kaolin FM.....	25
Journée du PNR – Concert « Les humeurs cérébrales ».....	15	UNA.....	26
Nos différents territoires à travers les yeux de notre maire .....	16	ENEDIS – Bientôt le compteur Linky .....	27

# Les Conseils Municipaux

---

## Conseil Municipal du 25 janvier 2016

---

### 1. Délibérations concernant la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin(CC POL)

- Désignation d'un suppléant pour siéger à la communauté de communes : Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de suivre l'ordre du tableau électoral et de désigner Mme Jocelyne Normand suppléante pour siéger à la communauté.
- Désignation de 2 membres de la commission intercommunale des impôts directs : le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer M. Portier André titulaire et Mme Ribette Sylvie suppléante.
- Instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol : convention. Mme Le Maire informe le conseil que les dossiers d'urbanisme sont instruits par la communauté de communes (auparavant la DDT), en conséquence il est nécessaire d'établir une convention établissant les modalités de travail entre la commune et le service instructeur placé sous la responsabilité du président de la CC POL. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les termes de la convention.
- Désignation du suppléant du maire pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées : Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de désigner Mme Jocelyne Normand suppléante pour siéger à la commission.

### 2. Guichet de visio-publics sur le territoire du Pays d'Ouest Limousin : Convention de partenariat

Le visio guichet est installé depuis 2010 dans le bureau de la mairie, il s'agit de maintenir un accès de proximité en zone rurale aux différents partenaires (CAF, CARSAT, MSA et Pole emploi). Entendu les termes du projet de convention de partenariat, le conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le présent document et charge Mme le Maire de signer la convention.

### 3. Modification du tableau des effectifs

Considérant que deux agents ont la possibilité de bénéficier d'un avancement de grade, après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs afin qu'ils en bénéficient.

### 4. Convention avec l'espace Paul Pellas (atelier périscolaire)

La Commune de Vayres met en œuvre l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2015-2016 avec la volonté de présenter des activités périscolaires de qualité dans le domaine notamment de la science. L'objectif est de favoriser l'épanouissement des enfants, développer le goût de l'apprentissage. Dans ce contexte, deux intervenantes de l'espace Paul Pellas animeront l'atelier périscolaire à partir du 4 janvier 2016 jusqu'en avril à raison de 1 heure par semaine pour un coût de 32 € pour 2 heures et la prise en charge des frais kilométriques (0.32 €/km). Entendu les termes du projet de convention de partenariat, le conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le présent document et charge Mme le Maire de signer la convention.

### 5. Questions diverses

- Madame le Maire précise que l'entretien des voiries communales (revêtement, curage de fossés, élagage et déneigement) se fait depuis le 1<sup>er</sup> janvier par les agents de la communauté de communes POL ; ils seront les seuls à intervenir sur la voirie communale.
- Lecture des différentes commissions de la communauté de communes et de leurs représentants vayrois.
- Repas et colis : Madame la maire propose de relever l'âge de participation au repas (65 à 67 ans) et pour les colis de 70 à 75 ans. Elle demande au conseil d'y réfléchir et la décision sera prise ultérieurement.
- Recensement 2016. Bonne avancée, Madame le Maire insiste sur le fait que le recensement ne se fait aucunement par téléphone, les agents recenseurs se déplacent à domicile avec leur carte d'agent recenseur délivrée par la mairie.
- Téléthon 2015 : son organisation, à cette année, était bouleversée par les élections régionales. L'exposition-vente des objets confectionnés par les enfants pendant les ateliers périscolaires ainsi que la vente de jouets faite à l'agence postale au profit du Téléthon ont bien fonctionné : reconduction possible pour la prochaine édition du téléthon. Le concert de M. JL Lasvergnes a également bien fonctionné, environ une centaine de personnes présentes. Le total du Téléthon est de 3 280 €.
- La Fête de la Gastronomie aura lieu le 24 septembre 2016, l'association Entre l'Herbe et le Vent devrait reconduire sa participation.
- Corala Van Asseldonk : lecture du courrier du PNR faisant référence à la COP21.

## Conseil Municipal du 25 mars 2016

### 1. Vote des comptes administratif et de gestion

Approbations à l'unanimité

*Budget annexe : Lotissement* : Section de fonctionnement : Dépenses 174.53 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 10 869.53 €, soit un déficit de clôture de 11 044.06 €. – Section d'investissement : Dépenses : 9 987.77 € auxquels se rajoute un déficit de 16 227.25 €. – Soit un déficit de clôture de 26 215.02 €. Il en résulte un déficit global de clôture de 39 396.33 €.

*Budget annexe : assainissement* : Section de Fonctionnement : Dépenses : 19 245.59 €. Recettes : 36 437.65 €. Soit un excédent de clôture de 17 191.65 €. – Section d'investissement : Dépenses : 22 221.46 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 45 114.49 €. Recettes : 29 126.29 €. Il en résulte un excédent de clôture de 2 137.25 €.

*Budget principal* : Section de Fonctionnement : Dépenses : 629 796.15 €. Recettes : 736602.07 € auxquels se rajoute l'excédent antérieur de 10 755.86 €. Soit un excédent de clôture de 117 561.78 €. – Section d'investissement : Dépenses : 280 254.50 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 39 680.71 €. Recettes : 188 286.30 € avec une affectation de résultat de 134 793.71 €. Soit un excédent de clôture de 3 756.80 €. – Il en résulte un excédent global de clôture de 121 318.58 €.

### 2. Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le taux des quatre taxes soit : Taxe d'habitation : 12.00 %, taxe sur le foncier bâti : 13.47 %, taxe sur le foncier non bâti : 68.18 %. Vote à la majorité.

### 3. Vote des subventions aux associations

Comité des fêtes 770 €, USV 950 €, ACCA 310 €, SPA 495€, Vayres à pieds 310 €, FNATH 80 €, Donneurs de sang 110 €, Les lieutenants de louveterie 70 €, l'amicale des personnels territoriaux 300 €, l'amicale des anciens de l'USV 230 €, Pouce travail 150 €. Vote à la majorité.

### 4. Convention fourrière

Renouveau de la convention entre la Commune et la société protectrice des animaux de Couzeix (vote à l'unanimité).

### 5. Convention avec le CDG

Deux conventions sont signées, l'une dans le cadre du contrat d'assurance des risques statutaires, l'autre pour vaccin contre la leptospirose (vote à l'unanimité).

### 6. Location du studio

Il s'agit de louer le studio médical 10 € par jour aux professionnels de santé et en cas d'urgence (vote à l'unanimité).

## Conseil Municipal du 8 avril 2016

### 1. Affectation des résultats : Votes à l'unanimité

*Budget commune* : Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de clôture du fonctionnement, d'un montant de 117 561.78 €, pour couvrir le besoin de financement, article 1068 en recette d'investissement soit 100 000.00 € et 17 561.78 €, (ligne 002) en recette.

*Budget assainissement* : Le Conseil Municipal décide de reprendre le déficit de clôture soit 15 054.40 € en dépense d'investissement (ligne 001), d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement, d'un montant de 17 191.65 € pour couvrir le besoin de financement, article 1068 en recette d'investissement.

*Budget lotissement* : Le Conseil Municipal décide de reprendre le déficit de clôture soit 26 215.02 € en dépenses d'investissement (ligne 001), de reprendre le déficit de fonctionnement soit 11 044.06 € en dépenses de fonctionnement (ligne 002).

### 2. Vote des budgets

*Budget Lotissement* : il s'équilibre à 47 661 € pour la section fonctionnement et à 36 216 € en investissement. Vote à l'unanimité.

*Budget Assainissement* : il s'équilibre à 27 500 € pour le fonctionnement et à 40 954 € pour l'investissement. Vote

à l'unanimité.

*Budget principal* : il s'équilibre à 725 021 € en fonctionnement et à 233 500 € en investissement. Vote à la majorité.

### 3- La communauté de communes Porte Océane du Limousin

*La dotation de compensation* : La commune percevra une dotation prévisionnelle de 72 166 €. Le fauchage des chemins PDIPR, compétence communautaire, sera réalisé par nos agents, et il sera facturé à la communauté (convention à venir). Vote à l'unanimité.

*Le pacte financier* : Il y a lieu de conforter le pacte financier dans le sens de la solidarité de la communauté de communes Porte Océane du Limousin envers les communes. Dans ce cadre, une somme de 150 281 € sera répartie entre les 12 communes de la communauté de communes Porte Océane du Limousin en fonction des critères de population et d'effort fiscal, soit pour la commune de Vayres 6259 €. Vote à la majorité.

### 4. Le SIAEP

Le conseil délibère contre la dissolution du SIAEP Vayres-Tardoire bien que le Préfet ait validé le statu quo concernant le syndicat. Vote à l'unanimité.

### 5. La révision du PLU

Le Conseil délibère pour entreprendre la révision du plan local d'urbanisme et de solliciter des aides les plus larges possible dans le cadre des subventions du conseil départemental et du fond de concours communautaire. Vote à l'unanimité.

### 6. Commune Nouvelle

Suite au courrier de M. Habrias, Madame le Maire précise qu'en l'état actuel des choses, le projet de commune nouvelle est à l'état de réflexion, mais que le regroupement de communes sera inéluctable. A l'heure actuelle, il existe un problème administratif de continuité territoriale rappelé par Mme Rouffignat. Madame le Maire précise à l'assemblée que des discussions entre élus ne constituent pas une entrave à la cohésion de l'équipe municipale. La commune nouvelle ne sera pas effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Conseil Municipal du 24 juin 2016

---

### 1. Reconduction du contrat unique d'insertion

Le Conseil municipal décide de renouveler un poste d'agent entretien espaces verts et bâtiments dans le cadre d'un Contrat unique d'Insertion à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 (unanimité).

### 2. Aménagement des abords du stade

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature du devis présenté par la société Paillot et fils pour un montant de 10 343.00 € HT et autorise le Maire à demander des subventions auprès du Conseil Départemental (4 110 €) et à la P.O.L. (540 €). (vote à l'unanimité)

### 3. Rénovation de la mairie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de rénovation de la mairie. Il autorise le Maire à solliciter diverses subventions pour des travaux de mise en accessibilité, rénovation énergétique...

### 4. Approbation du devis de dépoussiérage et de désinfection des réseaux de soufflage

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature du devis présenté par la société ISS Facility Service pour un montant de 1 530 € HT (unanimité).

### 5. Subvention exceptionnelle pour l'Union Sportive Vayroise

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'USV de 600 €, à l'occasion du Challenge Georges Var et de la Fête de la gastronomie (unanimité).

### 6. Le Syndicat Energie Haute Vienne

Le conseil municipal adopte la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance. Il décide de demander l'adhésion de la commune de Vayres au service « énergies service public 87 » (ésp-87)

du SEHV ; de choisir l'adhésion avec l'action « Bilan et suivi énergétique de la collectivité » pour une participation forfaitaire annuelle de 50 € majoré de 0,30 € par habitant à charge de la commune ; de désigner J.-P. Faure comme référent énergie (unanimité). Un groupe de travail est créé pour traiter des questions énergétiques et économie d'énergie, il sera composé par E. Legendre, R. Habrias, C. Rampnoux, J.-P. Faure et B. Bobe (unanimité).

### 7. Approbation de la convention de mise à disposition des services entre la commune et la CDC Porte Océane du Limousin : fauchage des chemins ruraux inscrits au PDIPR

Le Conseil municipal approuve la convention à l'unanimité.

### 8. Aliénation de chemins

Demande de M. Jallageas au Monts : le conseil propose de déclasser le chemin avant l'ouverture d'une enquête publique – Demande de M. Helly à la Chétardie : le conseil autorise la vente d'une partie du chemin, après enquête publique – Demande de M. Burbaud : le conseil autorise la vente du chemin autour de la parcelle G 567, après enquête publique (votes à l'unanimité).

### 9. Révision du PLU : complément à la délibération n°27 prise le 8 avril 2008

Au vu du courrier transmis par la préfecture, le conseil décide d'annuler la délibération n°27 prise en conseil municipal du 8 avril 2016. Une réunion doit avoir lieu prochainement avec des représentants de la DDT pour envisager les meilleures solutions de modification du PLU. Le Conseil autorise Mme le Maire à rédiger la délibération suivant cette réunion.

### 10. Participation financière aux frais de séjours des enfants de la commune : complément

Le Conseil Municipal décide de modifier la participation financière aux frais de séjours des enfants de la Commune lors de colonie de vacances et d'accorder un forfait de 30 € pour 1 séjour par an pour les enfants habitant la commune participant à une colonie de vacances (unanimité).

### 11. Décisions modificatives budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer plusieurs modifications qui ne sont que des modifications de lignes.

### 12. Location studio

Le conseil municipal autorise la location du studio à M et Mme Mouveroux en juillet et août 2016 pour un montant de 300 €/mois

### 13. Achat d'enveloppes pré affranchies

Le Conseil municipal accepte le partenariat avec la poste (unanimité).

### 14. Questions diverses

Lecture de l'arrêté préfectoral fixant la liste des immeubles susceptibles d'être présumés sans maître situés sur le territoire de la commune.

FPIC : + 5 376 € en faveur de la commune – Association

Vayres Oradour Défense Environnement : lecture du courrier arrivé en mairie – A Compter du 1<sup>er</sup> août 2016, la commune dépendra de la Communauté de brigade de Saint Laurent sur Gorre – Les 10 bornes de la Vallée de la Vayres auront lieu le 23 juillet 2016 – Centre de Recherches sur les Impacts de Rochechouart : le conseil désigne J.-F. Feunteun comme représentant pour la commune de Vayres – Problème d'entretien de terrains : un courrier va être adressé à personnes concernées – Plaintes concernant les déjections canines dans le bourg – La savonnerie a fait l'objet d'un article dans Gala et prochainement sur TF1 – Points sur les congés du personnel – Les inaugurations de la salle polyvalente et de la halle auront lieu le samedi 16 juillet à 11h00 – Modalités d'utilisation de la halle : le conseil ne s'est pas encore positionné sur l'utilisation de celle-ci – Achat d'une auto laveuse et d'une cellule de refroidissement : présentation des devis – Information concernant le désherbage mécanique – B. Bobe : lecture du courrier de la préfecture concernant le plan de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile.

## Conseil Municipal du 9 septembre 2016

### 1. Point sur la rentrée scolaire

L'école accueille cette année 52 enfants (17 en maternelle, 18 en CP/CE1 et 18 en CE2, CM1 et CM2) sous la direction de Mme Champigny Carine nouvellement nommée. Les ateliers périscolaires : Ils seront animés par le personnel communal. L'USV reconduit également sa participation cette année. Mme Costes, conteuse, interviendra lors d'atelier contes et expression artistique pour un montant total de 1300 € (vote à l'unanimité).

### 2. Point sur le personnel

Pour faire face aux arrêts maladie et mise en disponibilité du personnel, Mme Le Maire a contacté Pole Emploi pour que ce dernier lui transmette une liste de personnes éligibles au contrat unique d'insertion.

Suite aux entretiens, Mme Le Maire propose de recruter M. Courtney Brigitte pour un an sous contrat CUI affectée au ménage de l'école (vote à l'unanimité). – Mme le Maire indique qu'elle a également reçu un jeune homme lors de ses entretiens qui pourrait seconder la secrétaire mais aussi intervenir auprès des ateliers périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. – Mme le Maire informe également le conseil que, cet été, elle a reçu un jeune en difficulté sans permis en échec social. Elle propose que la commune le recrute sous contrat avenir financé à 75% par l'Etat. Il serait affecté à l'entretien des espaces verts et à la mise en place du protocole zéro pesticide et de la communication avec la population (vote à l'unanimité). – De plus Mme le Maire précise au conseil la nécessité de prendre une délibération concernant l'accroissement de travail pour cet agent recruté en CDD (vote à l'unanimité).

### 3. Points sur les travaux

*Les vestiaires du foot* : L'éclairage et le chauffage doivent être mis aux normes. M. Chambord a établi un devis de 4400 € HT (vote à l'unanimité). Mme Le maire propose qu'il intervienne également au niveau de la VMC de l'école qui a été contrôlé défectueuse.

*Buvette de la pétanque* : Elle a été rafraîchie par nos agents.

*Salle de motricité* : la charpente de la salle de motricité s'affaisse. Dans l'urgence, l'architecte qui avait été maître d'ouvrage lors des derniers travaux sur cette salle a été contacté, la charpente a été mise en sécurité par étagage. La compagnie d'assurance a été sollicitée pour mandater un expert. Mme Le Maire demande au conseil le pouvoir de faire le nécessaire pour résoudre le problème. Elle demande également au conseil de solliciter une subvention exceptionnelle la plus large possible (vote à l'unanimité).

### 4. Fête de la gastronomie

La manifestation aura lieu de 17h à minuit le 24 septembre 2016. Une vingtaine de producteurs devraient être présents. Un devis a été demandé à l'association Amin'music pour animer la soirée, son montant est de 640 € (vote à l'unanimité).

### 5. Mission d'inspection en matière de santé et sécurité au travail

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute Vienne met à disposition par convention un agent chargé de la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité pour la collectivité (ci-après dénommés A.C.F.I.). L'agent ACFI sera chargé d'une fonction d'inspection du

Centre de gestion et contrôlera les conditions d'application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Cette mission s'exercera par des visites périodiques et sur site préalablement définies et, en cas de circonstances exceptionnelles, par des visites extraordinaires.

Madame le Maire présente l'avenant à la convention correspondant aux modifications des conditions d'intervention de l'ACFI avec le Centre de gestion ainsi que la lettre de mission de l'ACFI (vote à l'unanimité).

### 6. Informations diverses

- Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne fait face à une recrudescence de départs de feux de végétation, accentuée par une sécheresse qui s'est installée dans le département. Plus de 113 hectares ont été détruits cet été. Le SDIS souhaite que, dans la mesure du possible, les travaux d'entretien non urgents, ainsi que l'utilisation de tout matériel susceptible de provoquer des étincelles dans un espace naturel, soit reporté à une date plus favorable.
- Le SIAEP : Madame le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIAEP.
- PNR : Randonnée de découverte autour du village de Bonnefond le 23 septembre 2016 RDV à 14h place du

champ de foire. – Session du développement durable « insectes exotiques envahissants : quels impacts sur la biodiversité le 27 septembre à 18h à la mairie de Rochechouart. – Journées du parc auront lieu du 30.09 au 16.10 avec un concert des humeurs cérébrales à la salle polyvalente de Vayres le 08.10.16 à 21h.

- Démarchage téléphonique : Il est demandé aux habitants d'être vigilants face au démarchage téléphonique. Mme le Maire précise que la commune ne mandate personne.
- Concert de piano le 19 août : le concert a permis de récolter 200 € au profit du téléthon. M. Grant souhaite renouveler cette manifestation l'an prochain.
- Ecole : la gendarmerie est venue visiter les locaux scolaires pour vérifier la sécurité et conseiller sur ce point. L'école s'avère bien sécurisée.
- E. Legendre : Demande qu'une entreprise intervienne sur l'arrosage du stade qui est défectueux.
- H. Rouffignat : Le dossier de cinéma est en bonne voie ; notre dossier devrait passer d'ici 15 jours devant la commission.
- JP Faure : la première commission énergie a eu lieu en juillet. Une modification de l'éclairage public est à l'étude. La commission se réunira le 30.09.16 en présence de M. Picard directeur du SeHV.

## Conseil Municipal du 24 octobre 2016

---

### 1. Intervention de M. Jacques Boulan sur le réchauffement climatique

Membre de l'Association Limousine pour le Développement des Energies Renouvelables, M. Jacques Boulan affirme que la lutte contre le dérèglement climatique est l'affaire de tous. Les solutions proposées seraient de diviser par 6 ou 7 nos énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), de ne pas gaspiller, de faire des économies d'énergie en isolant les bâtiments, en améliorant l'efficacité des machines, de produire de l'énergie non carbonée. Il s'agit de préserver le climat en plus d'économiser de l'argent. Il conseille d'examiner chacune de nos délibérations sous l'angle des économies d'énergie fossiles.

### 2. L'entretien et la maintenance des ordinateurs

Mme le Maire présente un devis de l'EURL Exigen'tech pour un montant de 624.00 € pour l'entretien régulier des ordinateurs de la mairie. Vote unanime.

### 3. Eclairage publics et festifs

Madame le Maire informe l'assemblée que les contrats de maintenance arrivent à échéance. Des devis ont été demandé auprès des sociétés Batifoix, Allez, Contamine et le SEHV

Concernant l'éclairage festif qui arrive également à échéance, Mme le Maire présente le devis de la société Batifoix pour un montant de 5 940 € TTC. Vote de refus

à la majorité. Par souci d'économie financière et d'énergies il n'y aura plus d'illuminations à compter de cette année.

### 4. Motion

Le conseil municipal souhaite évoquer, la question de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple et demande que ces fusillés pour l'exemple soient reconnus à part entière – à l'exclusion des condamnations de droit commun – comme des soldats de la Grande Guerre morts pour la patrie de façon à permettre leur réhabilitation pleine, publique et collective et l'inscription de leurs noms sur tous les monuments aux morts des communes de France. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette motion.

### 5. Rapport du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP)

Le rapport du SIAEP est présenté par M.RAMPNOUX. Vote à l'unanimité.

### 6. Indemnité de conseil du comptable au trésor :

Elle s'élève à 492.26 € brute. Le conseil approuve cette indemnité. Vote à l'unanimité.

### 7. Autorisation de mandatement avant le budget 2016

Il s'agit d'autoriser le règlement des dépenses d'investissement début 2017 à hauteur du quart voté sur le budget primitif 2016. Vote à l'unanimité

### 8. Décision modificative sur le budget primitif :

Les décisions modificatives présentées par Mme le Maire ont été voté à l'unanimité

### 9. Avis du conseil suite à la saisine du comité technique sur les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Le comité technique a donné un avis favorable à la grille d'évaluation des agents pour les entretiens professionnels. Le conseil approuve à l'unanimité leur décision.

### 10. Contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de Collecteam/Yvelin/ Amtrust/acte vie pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour les agents CNRA-CL garanties sans franchises (à l'exception de la maladie ordinaire, pour laquelle il existe une franchise de 10 jours fermes par arrêt) Taux 5.30% Pour les agents IRCANTEC Taux 1.15%. Vote à l'unanimité.

### 11. Prise en charge des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2016/2017 :

Comme chaque année, la commune prend en charge les frais de fourniture scolaire des 20 élèves qui fréquentent le collège de Rochechouart, la participation est de 20 € par

élèves. Vote à l'unanimité.

### 12. Prime de fin d'année et RIFSEEP

Reconduction de la prime de fin d'année pour le personnel communal titulaire

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le régime indemnitaire des agents va être modifié : mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel).

### 13. Repas des aînés

La SARL Brun est reconduit pour le prochain repas des aînés qui aura lieu le 8 janvier 2017, cette année le conseil décide que le repas sera offert aux électeurs ayant 66 ans dans l'année 2017. S'agissant des colis les personnes devront avoir 70 ans dans l'année 2017.

### 14. Informations diverses

- Mme le Maire lit le courrier de la société Agri Vayres informant la commune de la cession de l'entreprise à M. Lanaud Florian à compter du 2 novembre 2016
- L'arrêté préfectoral portant prescription des mesures de restrictions d'usage de l'eau est maintenu
- Les cérémonies du 11 novembre auront lieu à 10 h à Chéronnac et à 11h à Vayres.
- M. FAURE fait le point sur la dernière réunion de la commission énergie.

## Conseil Municipal du 12 décembre 2016

### 1. Intervention du Directeur ENEDIS et de la correspondante auprès des collectivités

Suite à une directive européenne, Enedis (anciennement ERDF) a dû mettre en place de nouveaux compteurs nommés linky, permettant de relever quotidiennement les index de consommation électrique, le transfert de données se fait par CPL (courant porteur en ligne). Ces compteurs diffusent peu d'ondes (0.1V/m contre 15 V/m pour une ampoule). L'installation des compteurs linky devrait débuter en mars 2017, ils seront posés à la place de l'ancien compteur, la démarche est gratuite.

### 2. Renouvellement de la convention de participation d'un exploitant agricole au service hivernal

Le conseil propose de reconduire M. VOISIN au taux horaire de 55 € HT. Vote à l'unanimité

### 3. Convention avec le SYDED

Le SYDED a confié la gestion de la filière de collecte et de traitement des textiles, linges de maison, et chaussures au Relais 23 (créateur local d'emploi locaux d'insertion) Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de contractualiser une nouvelle convention tripartite afin d'autoriser l'occupation temporaire du domaine public

pour l'implantation des conteneurs de collecte des TLC. Le conseil vote à l'unanimité la convention.

### 4. Maintenance de l'éclairage public

M. RAMPNOUX précise qu'il ne participe pas au débat. Madame le Maire rappelle au conseil que le contrat d'entretien d'éclairage public arrive à son terme le 31.12.2016. 4 entreprises ont été consultées Les entreprises ALLEZ, BATIFOIX, Contamine et le SEHV. L'entreprise Contamine n'a pas répondu.

Allez pour un montant de 9 384.41 € TTC, Batifoix pour un montant de 7 976.40 € TTC et SEHV pour 10 554.55 €. Les prestations étant identiques, le conseil municipal décide à 4 abstentions (JP Faure, C. Rampnoux, E. Legendre, R. Habrias) et 10 pour de choisir l'entreprise Batifoix et charge Mme le maire d'effectuer les démarches nécessaires afférentes à cette affaire.

### 5. Maison de santé pluridisciplinaire

Madame le Maire informe le conseil municipal que le projet de la MSP a été modifié il n'est plus nécessaire de mettre un ascenseur en conséquence il faut modifier la demande de subvention et le conseil municipal adopte à l'unanimité cette nouvelle demande de subvention.

### 6. Recrutement d'un contrat unique d'insertion

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Madame Le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de créer le poste d'agent administratif dans le cadre d'un contrat unique d'insertion à compter du 02 janvier 2017, de recruter Monsieur Lucas TETE pour une durée de 12 mois, d'autoriser le Maire à signer la convention d'accueil de ce CUI, l'agent recruté sera rémunéré sur la base du SMIC en vigueur et pour 20 heures travaillées par semaine, de prévoir la dépense correspondante au budget communal. Ce contrat sera subventionné à hauteur de 90%.

### 7. Informations diverses

- Hélène Rouffignat informe le conseil que les premières séances de cinéma auront lieu le 18 février 2017 avec la projection de Vaiana, la légende du bout du monde à 15h, l'inauguration à 20 h00 qui sera suivie de la projection de Demain tout commence.
- Jocelyne Normand précise que le repas de Noël aura lieu le 13 décembre 2016, offert aux enfants et au personnel communal.

## Réalisation budgétaire 2015

### FONCTIONNEMENT Opérations réelles arrêtée au 09 décembre 2016

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
60	Combustibles, chauffage, alimentation, edf,	79 777,28
61	Location de matériel, copieur, maintenance, entretien voirie, primes d'assurance, autres frais divers,	54 260,89
62	Honoraires, imprimés, fêtes, cérémonies, frais de télécommunications transports scolaires	22 460,95
63	Taxes foncières, impôts indirects, taxes et impôts sur véhicules	8 132,77
64	salaires , cotisations urssaaf, caisse de retraite, assedic	309 873,67
65	Contributions à divers organismes de regroupement, et subventions aux associations	53 827,67
66	Remboursements en intérêts des emprunts	20 628,44
67	Charges exceptionnelles	9,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>548 970,67</b>
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
64	Remboursements sur rémunérations et sur charges diverses	16 060,20
70	Ventes de produits et prestations de service: cantine, transports scolaire, locations	29 841,41
73	Impôts et taxes	196 724,30
74	Dotations et subv Etat et Département, allocations compensatrices	389 250,67
75	Revenus d'immeubles	36 283,52
77	Autres produits	489,12
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>668 649,22</b>

### INVESTISSEMENT

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
1641	Remboursement en capital des emprunts	78 966,13
20	Immobilisations incorporelles	13 763,41
21	Immobilisations corporelles	18 441,00
23	Immobilisations en cours	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>DEPENSES D' INVESTISSEMENT</b>	<b>111 170,54</b>
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
1068	Exédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00
1022	FCTVA	31 087,40
13	subvention d'investissements	24 811,40
16	Emprunt	-
21	immobilisations corporelles	-
23	Immobilisations en cours	-
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>155 898,80</b>

Le compte administratif 2016 ne sera arrêté définitivement, que fin janvier 2016

# La vie municipale

## Les travaux et achats en 2016

### Achats

- Auto-laveuse : 2 853€14
- Cellule refroidissement (restaurant scolaire) : 2 297€10

### Travaux réalisés par des entreprises

- Ets Paillot : aménagement des abords du stade et réfection rue Raymond Poulidor 12 411€
- Ets Chambord :
  - VMC école 1 275€
  - remplacement installation électrique vestiaires foot 5 022€
- JMC Menuiseries : remplacement menuiseries de la savonnerie 3 043€



### Travaux réalisés par le personnel communal

*(hors travaux d'entretien courant)*

- rénovation d'un local rangement à la salle polyvalente : peinture et création d'étagères
- création d'une passerelle à « la Tourate »
- réfection de la passerelle de la « Petite Chaise »
- rénovation des vestiaires foot : isolation, peinture et carrelage
- au stade : création de bancs pour les spectateurs
- création de deux portails dans passage petite grange pavillons ODHAC
- nettoyage haute-pression des trottoirs
- nettoyage et réparation de la serve des « Combes »
- Serve des Combes : canalisation et nettoyage total
- nettoyage du « pont Vigéreau »
- peinture façade « mairie-poste » ...

### Travaux réalisés par la communauté de communes

- Revêtements routes : La Bussière, Laudonie, Chez Béjard et Merlis
- Curage de fossés et rénovation entrées charretières : la Guinandie et les Monts

## Ecole de Vayres

L'école de Vayres accueille cette année 54 élèves répartis de la petite section au CM2. Les effectifs sont un peu en baisse et l'équipe pédagogique a changé quelque peu. La nouvelle équipe enseignante est composée de Mme Champigny, directrice et enseignante de la classe de CP-CE1, de Mme Roy en charge de la classe des PS-MS-GS et de Mme Dutailly, enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2. Mlle Angélique Coussit est la nouvelle ATSEM de la classe de maternelle.

Au cours de l'année 2015-2016, de nombreux projets ont été réalisés :

- **Défi math** : Pour les cycles 3, il a débuté au mois de janvier et s'est déroulé en trois sessions.
- **Projet Etamine** : Les élèves de CM1-CM2 sont engagés dans ce projet en tant que lecteur et auteur.
- **Projet école et cinéma** : Les classes de CP-CE1-CE2 et CM1-CM2 ont participé à l'action école et cinéma qui consiste à aller durant l'année scolaire voir trois films au cinéma (Ernest et Célestine, Le Kid et Jiburo) et ensuite de les exploiter en classe sous différents aspects.
- **Projet piscine** : Les élèves du CP au CM2 ont eu plusieurs séances à la piscine de Saint-Junien comme les années passées.
- **Projet VTT** : Les CM1-CM2 ont bénéficié de séances de VTT à la base de Saint-Martin de Jussac.
- **Projet Moyen-Âge** : L'ensemble de l'école a participé à ce projet qui consiste à créer un jardin médiéval : construction de jardins en carrés, plantation de plants en fonction de leurs spécificités, découverte du Moyen âge. Ce projet s'est poursuivi par une classe de découverte en Dordogne pour les classes de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 qui a eu lieu du mercredi 11 mai au vendredi 13 mai 2015.

L'objectif de cette classe de découverte était de découvrir le mode de vie au Moyen-Âge à travers la visite de châteaux, d'un abri troglodytique et d'ateliers thématiques.

**L'année 2016-2017 sera également riche en projets :**

Nous avons cette année participé à la journée « Nettoyons la nature ». C'est bien équipés que les élèves du CP au CM2 sont allés nettoyer les abords du stade et du chemin de la chapelle Jeanne d'Arc et sont revenus bien chargés !

De même les élèves du CP au CM2 ont « joué avec la matière » à Rochechouart dans le cadre à la **journée de la science**.

Les élèves du CE2 au CM2 ont participé au **cross de secteur** à Saint-Junien et les plus motivés participeront au cross départemental du 7 décembre à Limoges.

Les projets **étamine** et **défi math** sont reconduits cette année pour la classe des CE2-CM1-CM2.

Une nouveauté cette année **TOUS** les élèves de l'école auront la chance d'aller à la **piscine** de Saint-Junien, les élèves du CP au CM2 de fin septembre à décembre et la classe de maternelle d'avril à juin.

De même que l'année passée les élèves du CP au CM2 sont engagés dans le projet « école et cinéma », qui permet le visionnage de 3 films dans l'année. La première séance s'est déroulée en novembre et les deux suivantes seront en février et au mois d'avril ou mai.

De plus la candidature des classes de Maternelle et de CP-CE1 a été retenue pour participer à un projet en lien avec le **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin** autour du thème « Raconte-moi la forêt ». Ainsi, la classe de Maternelle bénéficiera de deux animations en classe : « Forêt musicale » et « contes des arbres et des bois », et celle de CP-CE1 bénéficiera elle aussi de l'animation « contes des arbres et des bois », ainsi que d'une animation « land'art forestier ».



## Restaurant scolaire et ateliers périscolaires de Vayres

En cette année scolaire 2016- 2017, le restaurant scolaire accueille 50 enfants, de la maternelle au CM2. Le restaurant scolaire est ouvert de 12 heures à 13 heures 30. Les enfants sont accueillis par David, le cuisinier, aidé au service du repas par Angélique, Bernadette et Cathy.

Les enfants apprennent à découvrir et goûter des mets cuisinés avec des produits locaux. Cette année pour la semaine du goût, le lait que les enfants ont dégusté a été offert par des producteurs de Vayres et Chéronnac. Les enfants ont aussi découvert un règlement du restaurant commun avec l'école, où les règles de vie sont les mêmes à l'école qu'au restaurant et qu'en atelier.



Les ateliers périscolaires sont assurés par le personnel communal (Virginie, David, Angélique, Bernadette). Les associations de la commune apportent leur soutien, les enfants sont ravis de pouvoir participer à une séance de foot.

Le personnel est très impliqué dans la préparation et l'animation des ateliers, ceci dans l'objectif d'offrir aux enfants des thématiques variées tout au long de l'année scolaire.

Les enfants ont participé à un atelier Conte. Mme Coste (conteuse professionnel et habitante de la commune de

Vayres) a en charge les maternelles pour les deux premières périodes jusqu'à Noël, puis les plus grands pourront en bénéficier de janvier à juillet.

Un atelier météorite a été également proposé aux enfants, avec la participation de la Réserve Naturelle. Ces ateliers sont intégralement pris en charge par la mairie, et tous les enfants de l'école peuvent y accéder.

Notre volonté d'offrir aux enfants de la garderie un goûter unique pour tous est très apprécié des enfants. En effet, régulièrement David leur prépare un goûter cuisiné le jour même ou leur propose des fruits de saison. Malgré les baisses de dotations de l'État envers nos petites communes, nous avons fait le choix de maintenir la gratuité de ces goûters. Les enfants ont pu découvrir le spectacle de Noël le mardi 13 décembre, qui fut suivi d'un repas festif, ainsi qu'au passage du Père Noël l'après midi. L'implication de l'Amicale laïque permet d'offrir aux enfants des sorties, des animations supplémentaires et demeure un moteur important pour les enfants de l'école.

L'ensemble du personnel du restaurant scolaire, des ateliers périscolaires et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2017.

NORMAND Jocelyne  
Ajointe aux affaires scolaires



## Petit aperçu du fonctionnement de la micro-crèche « Les P'tits Loups 4 »

La micro-crèche « Les P'tits Loups 4 » situé au 2 rue Pierre De Ronsard 87 600 Vayres, est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00. Les horaires peuvent varier en fonction de la demande des parents.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux CAP Petite Enfance et d'une assistante maternelle agréée, accueille les enfants âgés de 2mois1/2 à 6 ans en accueil régulier, occasionnel et périscolaire (une passerelle relie la micro-crèche à la cour de l'école). Au sein de cette structure, l'accueil se fait dans le respect de l'enfant et de sa famille, de son bien-être, de son individualité et de son rythme. Des moments de jeux libres, d'activités, de détente, d'éveil... y sont proposés chaque jour mais aucune obligation.

Nous travaillons dans un esprit familial, le plus proche possible des besoins des parents et des enfants, afin d'instaurer des relations de confiance.

De plus, la micro-crèche fournit les couches, les produits de change et de toilette. Seulement le repas reste à la charge des parents.

Les parents bénéficient des aides CMG STRUCTURE versées par la CAF et la MSA.

Nous sommes ouvert à tous et sans limites ni distinctions particulières.

Madame Boissonnade Alicia, directrice de la structure est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou pour toutes inscriptions, au 06.47.48.43.89 ou au 05.55.14.94.35.

## Fête de la Gastronomie Bien manger, bien vivre

Pour sa troisième édition sur notre commune, la Fête de la Gastronomie a connu un bon succès, aidée par un temps très clément. De nombreux participants sont venus partager ce moment de convivialité dans la douceur du moment.

Se déroulant cette année uniquement en soirée, nous avons pu ainsi mieux regrouper les producteurs qui étaient une vingtaine. Sur le thème du « bien manger », les convives ont pu profiter des nombreuses possibilités offertes à leurs papilles. Sur le thème du « bien vivre », les créations en osier ou les savons ont été également appréciés.

La cuisine mobile, tenue par Jean-Louis, a connu elle aussi un grand succès. Il ne restait plus une frite à la fin de la soirée. De même, l'organisation par l'USV d'une buvette à côté de la Halle a permis de créer une bonne ambiance tout au long de la Fête.



---

## Quatre combattants de Vayres à inscrire sur le monument aux morts

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, l'Association « Comité des Usagers du Territoire de la Météorite » a effectué une recherche sur les combattants ayant péri aux combats ou pendant la guerre 1914-1918. Elle a constaté que sur le territoire de la Communauté de communes, 52 combattants, dans 23 communes étaient morts pour la France et ne figuraient pas sur les monuments aux morts, dont quatre nés à Vayres :

- Jean BORDAS, né le 2 novembre 1880, aux Soumagnes, fils de Pierre Bordas et de Françoise Jeannot.
- Jean CHALEIX, né le 28 mars 1893, à l'Ecouterie, fils de Jean Chaleix et de Marie Tourissaud. Il était célibataire.
- Baptiste FREDON, né le 19 octobre 1889, au bourg, fils de Baptiste Léonard, sabotier, et de Marie Soury. Il avait épousé Anne Duchiron.
- Léonard LEVEQUE, né le 2 octobre 1883 à la Bussière, fils de Michel Leveque et d'Elisabeth Pournouly.

Le Conseil Municipal fera inscrire ces combattants morts pour la France sur notre monument aux morts. Il souhaite y associer les descendants des victimes et leur demande de se faire connaître (05 55 78 11 01 et mairie-vayres@orange.fr).

La construction de l'Europe nous a apporté plus de 70 ans de paix. Souhaitons, au seuil de 2017, que cette construction ne soit pas remise en cause et s'approfondisse afin que nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants ne connaissent pas la guerre.

Bernard Bobe

## Changement climatique et économies d'énergie

Comme le lecteur l'a vu dans le compte rendu du Conseil Municipal du 24 octobre 2016, la lutte contre le changement climatique, ses causes comme ses effets, sont l'affaire de chacun et de nous tous. Le but à atteindre est de diviser par 6 ou 7 nos consommations d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), de ne pas gaspiller, de faire des économies d'énergie en isolant les bâtiments, d'améliorer l'efficacité des machines, de produire de l'énergie non carbonée. On peut essayer tout à la fois de préserver le climat et d'économiser les deniers publics. La commission « énergie » du Conseil Municipal, a demandé que le syndicat « Énergie Haute-Vienne » conduise une analyse d'ensemble sur les dépenses énergétiques de la commune afin de mettre en évidence les économies possibles.

Sans attendre les résultats, la commune s'est engagée dans ce processus d'économies en commençant l'isolation de certains bâtiments. Le Conseil Municipal a aussi décidé de ne pas renouveler cette année les illuminations de nos rues durant les fêtes de fin d'année. C'est à la fois une diminution de la consommation d'électricité pour le développement durable, et une économie de dépenses de 5 940 € correspondant à un contrat de maintenance qui n'est pas renouvelé.

Certains, attachés aux traditions pourront regretter cette décision, mais nous faisons le pari que nos concitoyens, qui engagent aussi ce type d'économies chez eux, approuveront cette position de la commune. En ce début d'année 2017, l'objectif de laisser un environnement meilleur à nos enfants et petits-enfants, mérite bien quelques efforts.

Bernard Bobe

## Inaugurations

Ce fut certainement le moment le plus symbolique de l'année : le 16 Juillet 2016, à travers la nouvelle dénomination de deux bâtiments, nous avons honoré deux de nos anciens, deux figures de la vie de notre commune.

Désormais, la salle des fêtes porte le nom de « Salle Henri Bonneteaud ».

Mr Bonneteaud a été élu maire-adjoint de 1971 à 1976. En mars 1976, suite au décès du Maire Mme Leclerc, il est élu Maire. Il restera vingt-quatre ans au service de la Commune et des ses habitants. Il sera ensuite Maire Honoraire de Vayres en 1996 jusqu'à son décès le 3 janvier 2011. Ses principales réalisations, outre les créations des différents réseaux, ont été l'école maternelle, le lotissement Jeanne d'Arc, la lagune pour le traitement des eaux usées du bourg, la création du cimetière du Chalat, et la salle des fêtes en 1982.

Il est à l'origine de la création du « club des roses d'automne » avec lequel il aimait se réunir 2 fois par mois, dans cette salle qui dorénavant porte son nom.

Désormais, la Halle du Marché porte le nom de « Halle Albert Ambiaux ».

Albert Ambiaux est né aux Salles Lavauguyon le 26 décembre 1931. Après avoir fréquenté la communale de Cheronnac, il obtient en 1951 le diplôme de dactylographie et d'aide comptable. Il débute sa carrière en 1952 à la subdivision des ponts et chaussées de Saint-Mathieu. Il devient secrétaire de mairie à Vayres en février 1971 où il restera jusqu'à sa retraite en janvier 1991.

Albert Ambiaux avait la notion du service public et du bénévolat. Il faisait partie de toutes les associations : Union Sportive Vayroise, société de pêche, amicale laïque, comité des fêtes, l'U.V.L., etc.. Il aimait rendre service et savait créer ce que nous nommons « du lien social ». Il ne pouvait donc y avoir de meilleur parrain pour notre halle.

Nous souhaitons remercier Monique, Guy et Francis, les enfants de Mr Bonneteaud, ainsi que Jean-Louis, Viviane et Myriam de la famille de Mr Ambiaux, qui nous ont fait le plaisir de leur présence pour ce moment important.



## Notre eau

Le SIAEP de Vayres Tardoire étend son territoire. en effet la commune de Dournazac rejoint le syndicat d'eau à compter du 01/01/2017. Ainsi nous passerons à plus de 4000 clients et ce chiffre devrait être en net progression dans les années à venir .....

Les panneaux de matérialisation des sites sont prêts, ils seront posés début 2017. Une nouvelle technologie vient d'être installée sur le réseau : débitmètre ou compteur de sectorisation c'est quoi : le débitmètre alimenté par une batterie lithium enregistre tous les ¼ d'heure le débit instantané et toutes les heures l'index. Ces données sont reprises une fois par jour par la télésurveillance et les transmet par GSM sur un serveur. Ainsi, nous avons une courbe de débit qui nous permet de voir si le débit est normal ou si il y a une fuite sur la conduite. La nuit, le débit est calculé en fonction du nombre de clients desservis.

Quelques chiffres : 260613 m<sup>3</sup> consommés, 3931 branchements, 98,3 % des analyses conformes, 67 m<sup>3</sup> de consommation moyenne par client, 11 stations de production, 14 ouvrages de stockage, 2600 m<sup>3</sup> de stockage.

L'eau n'est pas un liquide banal, elle est indispensable à la survie de tout être vivant, animal ou végétal. On la trouve sous trois formes : liquide, solide ou gazeuse.

Prenons soin de notre eau, sans elle pas de vie possible.

Christian Rampoux



## Téléthon 2016

Avant d'aborder le Téléthon 2016, il semble important de savoir que le Téléthon 2015 de Vayres, dont le bilan financier a été effectué en janvier 2016, a rapporté à l'association la somme de 3 200 €. Compte-tenu de la difficulté qu'a représenté la présence d'élections le 5 décembre 2015, nous pouvons nous féliciter de ce résultat.

La réussite de la première exposition permanente au sein des locaux de la Poste, nous a incité à poursuivre dans cette voie. On peut ainsi retrouver chaque jour des jouets, des objets confectionnés par les enfants de l'école qui pourront

grossir avec bonheur la hotte du père Noël.

Une nouvelle manifestation a été proposée cette année le 19 août en soirée : Clive Grant a offert un concert de piano en faveur du Téléthon.

Nous tenons à remercier toutes les associations et les bénévoles qui ont participé aux actions 2016, les «Vayres à Pieds», l'USV, le Comité des Fêtes, les Roses d'automne.

Et bien sûr, dans notre prochain bulletin, nous ferons le point sur le résultat obtenu par notre commune.



## 3<sup>e</sup> édition des « 10 bornes de la vallée de la Vayres »

C'est devenu une habitude... vive la 3<sup>e</sup> édition des «10 bornes de la vallée de la Vayres», épreuve toujours aussi sympathique et conviviale.

Organisée par le ROC Athlé, elle s'est déroulée le 23 juillet 2016, avec une nombreuse affluence tant des coureurs que des spectateurs.

Comme chaque année, c'est notre Maire, Jocelyne Rejasse, qui a donné le top départ. Donner l'ordre de départ à tant de personnes est toujours un peu impressionnant, mais constater que plusieurs Vayrois se sont joints à la fête ajoute un plaisir particulier.

Nous n'avons pas pu résister au plaisir de leur faire honneur à travers une photo...



## Brèves nouvelles de votre syndicat des énergies de la Haute Vienne, le S.E.H.V.

### Son rôle et ses compétences

Ce syndicat a été créé par et pour les communes, il est au service de toutes celles qui lui sont adhérentes pour les compétences électrique, éclairage public et énergétique.

La commune de VAYRES vient d'adhérer pour la compétence énergétique. Ce qui va lui permettre de faire réaliser par le syndicat un bilan sur tous les points de consommation énergétique. Etudes sur de nouvelles techniques de chauffe, la rénovation et l'isolation des bâtiments, ce bilan portera également sur la rénovation et l'adaptation du parc de l'éclairage public. Le but étant de réduire nos dépenses énergétiques pour faire baisser notre dépense globale.

### Un mot sur le compteur LINKY

Appelé également compteur communicant, il vient en remplacement des compteurs électriques actuels, son déploiement se fera courant 2017 pour notre commune, le conseil municipal espère que cela se fera sans encombre.

### Travaux publics

Dans le but de coordonner les travaux publics, les acteurs des réseaux électriques : le syndicat S.E.H.V. et ENEDIS (ex E.R.D.F.) et des numériques : DORSAL et AXIOME, ont signé une convention de partenariat.

Jean-Pierre FAURE



Changement de candélabre à Saint Yriex



Enfouissement royère.

## Journées du PNR - Concert « Les humeurs cérébrales »

Dans le cadre des journées du Parc National Régional, de nombreuses manifestations ont été organisées sur tout le territoire.

A Vayres, dans la salle des fêtes, nous avons pu assister au concert « Les humeurs cérébrales » le samedi 8 octobre à 21 h : des jeunes qui déchainent leur énergie débordante entre chanson française, celtique arrangé et folklore corrézien.

Ce fut jovial, drôle et un tantinet irrespectueux...



## Nos différents territoires à travers les yeux de notre maire

Nous sommes à peu près à mi-parcours de ce 3<sup>ème</sup> mandat, quel bilan peux-tu faire de cette période ?

Nous avons prévu de faire certains investissements : le marché couvert, les wc publics, l'aménagement de la salle des fêtes et nous avons tout réalisé. Nous n'avons pas parlé de rénover la mairie, mais une opportunité nous permettra de le faire d'ici la fin 2017, avec la notion énergétique, pour la ramener au niveau BBC, et en permettre l'accessibilité. Dans ce projet, la salle du conseil municipal se situera au niveau de l'agence postale actuelle. Un gros dossier que j'entends mener avec mon équipe, avec le sérieux habituel.

Justement, en matière d'investissements, est-ce que la marge de manœuvre des mairies ne s'est pas réduite dans un cadre budgétaire plus contraint ?

Oui, globalement c'est vrai. Pour ce qui concerne notre commune, nous avons eu une baisse des dotations d'environ 40 000 € sur 3 ans à peu près, mais qui a été compensée par d'autres mesures de l'État. Ce qui nous fait au final une perte d'à peu près 8 000 € par an. Ce n'est pas simple, mais nous arrivons à nous en sortir, en faisant attention aux dépenses. On essaye d'économiser sur tout et de veiller à ce que l'argent des contribuables soit bien utilisé. Et puis on a aussi le Département qui nous aide, qui a toujours été proche des communes. Pour l'investissement de la mairie, on s'est aussi positionné sur le projet de Territoire à Énergie Positive porté par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et sur des crédits ouverts par le Ministère de l'écologie. Nous aurons donc une subvention à hauteur de 80 % sur la partie rénovation énergétique. Ce qui constituera un bon apport financier au final.

Puisqu'on parle des baisses de dotations de l'État, est-ce que tu peux nous dire à quel niveau elles se situent pour notre commune ?

En fait, nous faisons partie des rares communes qui perçoivent encore des fonds de solidarités et de péréquation entre les collectivités (le FPIC), ce qui signifie que nous sommes une « commune pauvre ». Nous sommes en fait la seule de toute la communauté de communes POL. Cette année, nous avons eu 6 000 €.

Et qu'en est-il des impôts locaux, notamment par rapport à la CCPOL ?

Avec la fusion des deux communautés de communes, nous avons commencé par harmoniser la fiscalité sur tout le territoire. Ce qui fait que pour Vayres, entre l'augmentation du foncier bâti et la baisse de la taxe d'habitation, une majorité de ménages bénéficie d'un solde légèrement positif. Mais c'est vrai aussi que le non bâti a augmenté.

D'une façon plus globale, quel bilan retires-tu de notre intégration à cette nouvelle « interco » après une année de fonctionnement ? Quelle est la plus-value ?

J'avoue qu'au début, j'étais sceptique, mais à force de discussions, soit au Bureau ou en commissions, on arrive à infléchir les décisions et à se faire entendre. Pour les travaux de voirie par exemple, je pense qu'il y aura plus de positif

au fil du temps. Au niveau de l'entretien des chemins de randonnée, la commune continue de les assumer et se fait rembourser par la CCPOL. Nous avons maintenant un bon service urbanisme avec lequel on travaille bien. C'est même mieux qu'auparavant (avec les services de l'État). La différence, c'est qu'il nous coûte un peu plus cher... En fait, nous payons aujourd'hui la réalité des actes (PC ou CU), en fonction du nombre de dossiers traités quand auparavant, c'était plutôt un forfait annuel d'environ 400 €. Et comme il y a eu cette année beaucoup plus de transactions immobilières et quelques travaux... Par contre, en terme de réactivité, les administrés s'y retrouvent mieux.

Il faut dire aussi que le Président de la CCPOL a rencontré chaque Maire, individuellement, pour recueillir nos ressentis. Et ça, je trouve que c'est bien. Dans les petites communes, nous ne sommes pas confrontés aux mêmes réalités qu'à Rochechouart ou St Junien. Nous n'avons pas de grosses infrastructures. Notre problème à nous, c'est la voirie, qui constitue une véritable vitrine pour la collectivité. Les gens, quand ils abordent la CCPOL, ce n'est pas pour parler de la piscine, de la Mégisserie, du cinéma, de l'école de musique. Non, tout cela, ils n'en parlent pas. Alors qu'il faudrait qu'ils se l'approprient. Ce serait intéressant de savoir le degré d'utilisation de ces équipements par nos concitoyens.

Ce qu'il faudrait organiser, c'est le retour de ce que veulent les gens pour la commune et la communauté de communes. Qu'est-ce qu'ils attendent de nous, leurs élus ? J'aimerais bien qu'il y ait plus de participation des citoyens à la vie de leur cité.

À quoi ça sert un Maire – Conseiller départemental pour une petite commune comme la nôtre ?

Avoir l'expérience de gestion d'un territoire plus grand, c'est déjà très important comme retombées. Connaître de l'intérieur les dispositifs de l'action sociale ou les aides aux communes pour les projets qu'elles ne pourraient pas porter toutes seules, je mesure à présent que c'est un véritable atout.

Je suis aussi amenée à siéger en divers lieux. Par exemple, au Parc Naturel Régional où je suis en charge des questions de la transition énergétique. Cela m'a été très utile pour bien comprendre ce qu'il fallait faire pour la rénovation de notre mairie. Mon rêve serait aussi que le département réalise enfin le projet de nouveau pont sur la Vienne, avec le contournement de Saint-Junien qui nous connecterait directement à la N141. Cela nous permettrait d'être plus attractif et de nous développer.

Mon emploi du temps est donc très rempli par de nombreuses responsabilités départementales que je mène en parallèle avec une activité professionnelle que j'ai conservée, comme chacun sait.

Quel serait ton mot de conclusion ?

L'optimisme en toute chose et toujours se battre pour l'intérêt général, ne jamais baisser les bras.

# Les associations

## Association Communale de Chasse Agréée

A.C.C.A. de VAYRES

Plaisir cynégétique - Sécurité – Ethique – Gestion

L'Assemblée Générale s'est tenue le 12 Juin 2016 en présence de Madame Le Maire de Vayres Conseillère Départementale de la Haute Vienne. 2016 étant une année sans élection, le Conseil d'Administration reste inchangé.

L'ACCA compte 74 adhérents pour la saison 2016 -2017 soit une légère progression par rapport aux années précédentes, principalement due à la réussite au permis de chasser pour 4 jeunes. L'opération « Permis à Zéro Euros » conduite par la Fédération Départementale des chasseurs de la Haute Vienne relayée par la première carte de membre offerte par l'ACCA sont des mesures incitatives qui visent à stabiliser et rajeunir nos effectifs.

### Principales actions de terrain menées et en cours

- Comme les années précédentes les cultures à gibier (maïs, avoine, triticale) ont été réalisées sur les terrains loués. La sécheresse de l'été n'a pas permis d'obtenir une récolte suffisante pour la moisson ; les céréales ont été laissées sur place pour la nourriture du gibier et des oiseaux de passage.
- La régulation des prédateurs est indispensable pour protéger le petit gibier, les animaux de basse cour et les cultures. Les chasseurs et les gardes de l'ACCA ont encore agi efficacement pour réduire la population de renards. Blaireaux et surtout ragondins sont en forte progression ; une campagne de piégeage des ragondins a été organisée avec succès aux abords des étangs et le long de la Vayres.
- Les corbeaux font également des dégâts importants dans les semis de maïs ; une action de tir a été organisée à la demande des agriculteurs.

### Bilan du Petit Gibier

- Peu ou pas de perdrix et faisans nés sur le terrain : nous sommes toujours contraints de chasser les oiseaux d'élevage.
- Canards : Le bilan est positif malgré l'interdiction des lâchers de printemps et d'été à cause des risques de contamination par la grippe aviaire.
- Lièvres : L'espèce reste totalement protégée sur le territoire.
- Palombes : L'hiver 2015-2016 a été exceptionnel ; des milliers d'oiseaux ont fait halte sur notre territoire pour le plus grand plaisir de nos chasseurs.

### Bilan du Grand Gibier

Les plans de chasse de la saison 2015-2016 ont été réalisés à 100 %.

- Cerf : La gestion rigoureuse permet de stabiliser la population. On ne note pas de dégâts significatifs et nous avons de beaux animaux comme le « 12 cors » de 190 kg prélevé le 30 octobre près du village des Monts.
- Chevreuil : La population reste abondante avec de nombreux jeunes prélevés en ce début de saison.
- Sangliers : Sa régulation est une préoccupation majeure pour la Fédération des Chasseurs, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et surtout localement pour l'ACCA. Un gros effort est fait par tous les acteurs pour limiter les dégâts et essayer de les anticiper.

### Manifestation

Le banquet de la chasse du 14 Février 2016 a connu un vif succès. Plus de 150 personnes, chasseurs et leurs familles, amis de l'ACCA sont venus déguster les délicieuses venaisons de cerf et de chevreuil. Le Président et le bureau de l'ACCA remercient les convives et leurs donne rendez-vous pour le prochain banquet qui aura lieu le Dimanche 12 Février 2017 à midi à la salle polyvalente de Vayres.



La saison 2016-2017 est déjà bien avancée, nos remerciements chaleureux vont aux Agriculteurs et Forestiers sans qui la pratique de la chasse populaire serait impossible. Merci également à nos gardes, aux conducteurs de chiens et aux bénévoles.

Meilleurs vœux à tous

Le Président Jean Francis Chabernaud

## Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite



### Quelques chiffres sur l'année 2016 :

L'association compte à ce jour 129 licenciés avec une moyenne de 50 randonneurs à chaque sortie hebdomadaire du mardi sur 2 groupes : un sur une distance de 9 kms et un sur une distance de 12 kms.



- 27 juin : les randonneurs se sont retrouvés autour d'un excellent repas au RELAIS à ETAGNAC.
- Rando semi- nocturne pour la fête de la batteuse au profit du Comité des Fêtes de VAYRES,
- Participation à la reconnaissance et au guidage de la fête de l'huître à Chéronnac avec une très bonne participation des Vayres à Pieds.
- 24 septembre. : voyage annuel à SAUMUR avec démonstration de vendanges, dégustation et repas.
- 06 novembre : 138 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour un repas organisé au profit du TELETHON en présence d'une délégation départementale du TELETHON.
- Dans le cadre du TELETHON organisation de 3 randos, 2 sur VAYRES et 1 sur ROCHECHOUART.



### Les faits marquants

- 30 avril : la 7ème randonnée pédestre du muguet semi-nocturne suivie d'un repas organisé par le club a rassemblé 160 personnes.
- 31 mai : voyage détente à AUBETERRE/DRONNE avec une météo propice à la randonnée, au pique nique et à la visite de monuments typiques.



### Composition du bureau

Présidents d'honneur : Jocelyne REJASSE (Maire de Vayres) et Raymonde ANTOINE

Président et co-président : Bernard REJASSE et Chantal FOURGEAUD

Secrétaires : Lucette TARRADE et Nicole SOURY

Trésoriers : Michel COIFFIER – Brigitte COIFFIER – Annie BESSE

L'association des Vayres à Pieds au pays de la Météorite vous présente tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017.

## Comité des Fêtes 2016

### Les années se suivent et se ressemblent

En effet l'année 2016 va bientôt s'achever et nous allons en dresser l'inventaire et faire le bilan.

Nous avons débuté l'année par le traditionnel vide grenier du lundi de Pâques sous un temps de saison, donc légèrement frisquet, ou plus de 150 mètres de bancs avaient pris place sur le champ de foire. Les nombreux visiteurs ont contribué à la réussite de cette journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.

La seconde manifestation était le concours de pêche du dimanche de Pentecôte, où là encore une quarantaine de pêcheurs avaient pris place autour de l'étang de la Chaise mis gracieusement à disposition par Mme et Mr Blanc. La journée fut bonne et de nombreuses truites furent prises pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Comme maintenant depuis plus de dix ans, l'avant-dernier week-end du mois d'août, se déroule la fête de la batteuse. Cette année pour la première fois le samedi soir, la randonnée gourmande des batteurs a rassemblé près d'une centaine de marcheurs. De l'avis de tous les participants, cette initiative a fait l'unanimité, que ce soit le parcours mais aussi le repas qui a permis de redonner des forces et du courage à tous ces promeneurs d'un soir. Cette randonnée doit s'inscrire au programme des prochaines fêtes de la batteuse en peaufinant peut-être l'organisation. Le bal gratuit qui suivait cette randonnée devant le peu d'engouement



du public n'a malheureusement pas donné entière satisfaction, et nous nous demandons si l'on doit continuer dans cette voie. Le dimanche, vide grenier, expo de tracteurs et matériels anciens, fête foraine sans oublier la batteuse ont permis aux nombreux visiteurs de trouver la distraction de leur choix. Nous ne passerons pas non plus sous silence le traditionnel repas de batteuse avec plus de deux cents convives qui ont pris place dans la salle polyvalente et sous le chapiteau spécialement monté pour cette occasion. Cette année une démonstration d'avions radiocommandés venait compléter cette journée qui s'achevait par un magnifique feu d'artifice.



A l'heure où ces lignes sont écrites le comité des fêtes est en plein préparatif du Téléthon et plus particulièrement du repas pot-au-feu qui se déroulera le dimanche 11 décembre 2016 à la salle des fêtes. Nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux à ce moment de convivialité, où la totalité de la recette de cette journée sera reversée pour la bonne cause.

Nous ne manquons pas pour terminer le bilan de cette année, de dire un grand merci aux nombreux bénévoles de la commune et des communes environnantes ainsi que de l'aide technique et financière de la municipalité, sans laquelle il serait extrêmement difficile de mener à bien bon nombres de nos manifestations.

Enfin les membres du comité des fêtes de Vayres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères. Nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà pour l'assemblée générale du comité des fêtes qui se déroulera fin janvier ou début février pour le renouvellement du bureau. Soyez nombreux à participer à cette réunion et à donner un peu de votre temps, pour prendre des responsabilités au sein de cette association afin d'amener de nouvelles idées. Vous serez les bienvenus, pour permettre de garder encore un peu de vie, d'animations et de gaieté dans nos campagnes.

Le bureau

## ACPG-CATM – VAYRES - CHERONNAC



40 rue Charles Silvestre 87000 LIMOGES – Tel : 05.55.79.53.28 - Fax : 05.55.79.79.57 –  
E Mail : [acpg-catm87@wanadoo.fr](mailto:acpg-catm87@wanadoo.fr)

Association : Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.  
T.O.E – Missions Extérieures et VEUVES DE LA HAUTE-VIENNE

L'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Veuves et OPEX existe depuis 1945, est bien implantée à Vayres et Chéronnac et nous remercions les élus successifs dont les Maires actuels Mr Raymond VOUZELEAUD à Chéronnac et Jocelyne REJASSE à Vayres de lui apporter aide et soutien.

Malheureusement, de plus de 100 adhérents en 1990, la dure loi biologique réduit nos effectifs à quelques 40 adhérents, plus très jeunes par rapport aux Associations locales, mais encore suffisamment alertes pour remplir les devoirs que nous devons accomplir pour la défense, les droits imprescriptibles dus aux Anciens Combattants, ainsi que l'aide sociale apportée aux plus démunis d'entre eux.

Depuis quelques années, des bénévoles sympathisants, appelés aussi « citoyens de la paix » viennent soutenir notre action ainsi que des militaires en retraite venant des OPEX (Opérations Extérieures).

Le Président Raymond ARNAUD, la Secrétaire Catherine MALET, le Trésorier David GEDO se chargent de la bonne marche de notre Association avec les membres du bureau.

- **Cérémonies Officielles** : 8 Mai - 11 Novembre - 5 Décembre
- **Repas Conviviaux** : pris en commun et ouverts à tous
- **Visites** : en hôpitaux, maisons de retraite, chez les isolés.
- Distribution de colis de délicatesses ainsi que des aides financières à nos adhérents les plus démunis.

Nos recettes sont malheureusement en diminution ; elles proviennent de nos cotisations et du don des Bleuets toutes les deux comptabilisées après la quote part due à notre Fédération et à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) qui en retour nous aident pour les colis et soutiens financiers.

Nous regrettons de ne pouvoir faire plus, par exemple de participer aux actions d'entraides municipales et Associatives, mais nous soutenons cette année un projet d'entraide Fédérale « Poussons les murs de l'Institut Gustave Roussy et le Service d'Oncologie : Restructurer 12 chambres de l'unité La Plaine pour recevoir de jeunes enfants jusqu'à 10 ans, accompagnés de leurs parents afin de favoriser leur guérison.

Nous avons à déplorer le décès en 2016 de Mme Lucienne DELAGE, Mr MOUVEROUX André et Mme Annick FOURGEAUD.

Quant à nos malades qui sont : Mmes LALOI, MAYEUR, Mrs LEBOUTET, ANTOINE et Mr PARVERY nous leur souhaitons un bon rétablissement ou une bonne convalescence.

Un grand merci aux Institutrices de notre école et aux élèves qui nous accompagnent à chaque cérémonie au Monument aux Morts lisent le message Fédéral et chantent la main sur le cœur notre Hymne National : « La Marseillaise ».

Les personnes qui désireraient soutenir notre action bénévole et devenir sympathisants peuvent s'adresser aux membres du bureau.

En attendant notre prochaine Assemblée Générale nous souhaitons à tous les habitants de Chéronnac et Vayres une bonne et heureuse année 2017.



## Les Roses d'Automne

Voilà près d'une année, j'ai accepté de m'investir auprès de nos chères têtes grise.

Malheureusement, l'année à été douloureuse car deux de nos amis ont pris une autre route, plusieurs accusant un âge certain ne pourront plus venir à nos réunions bimensuelles. Nous pensons très fort à eux.

L'année 2016 à connue quelques nouveautés :

- Le 22 mai un loto gourmand à rempli la salle polyvalente où 160 joueurs attendaient impatiemment le bon numéro.
- Le 13 novembre le concours de belote à dépassé nos prévisions et nous avons dû refuser du monde, 74 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.
- Nous avons fêté les saisons avec 4 repas.
- Le 16 mars le pot au feu à annoncé le printemps, puis le 6 juillet, l'été était là avec un buffet d'entrées et le jambon à l'os.
- Le mercredi 5 octobre l'automne est arrivé avec un repas tourtière. L'hiver est venu avec un peu d'avance et son repas gastronomique était digne d'un grand restaurant.

- Le 3 décembre 17 personnes sont allées assister à un spectacle sur glace à la patinoire de Limoges et sont revenues ravies.

Nous vous invitons toutes et tous à notre assemblée générale qui aura lieu le mercredi 4 janvier à 14 heures à la salle polyvalente. A l'ordre du jour : rapport moral et financier élection du bureau calendrier 2017, année qui commencera avec une pièce de théâtre le 29 janvier.

Comme je n'habite pas la commune, je suis désolée de ne pas connaître davantage les habitants ; aussi je profite de ce message pour vous dire mon voeu le plus cher « que personne ne souffre de la solitude ». Nous sommes prêts à vous accueillir parmi nous afin que vous nous apportiez vos idées pour agrandir nos activités et que vous passiez quelques moments agréables en notre compagnie de façon à briser l'isolement de nos campagnes.

Que l'année 2017 vous soit douce et heureuse et que la paix soit dans vos foyers.

La présidente Nicole Miniot



## **BIENTÔT DU CINÉMA À VAYRES**

**le samedi 18 février 2017**  
**à la salle des fêtes**

**15 h : séance enfants (Vaïna, la légende du monde)**  
**(prix de la place : 3 €)**

**20 h : Inauguration**

**20h30 : séance adultes (Demain, tout commence)**  
**(prix de la place : 3 €)**

## L'Union Sportive Vayroise 2015/2016

### Historique !!!! Coupe/Championnat

Une saison qui restera à jamais gravée dans l'histoire du club déjà très riche !!! Une longue saison éprouvante mais importante, agréable et appréciable par son résultat final que ce soit sportivement ou humainement. Une saison que l'on doit à tous, aux joueurs bien sûr pour leurs assiduités et comportements, aux dirigeants pour leurs investissements tout au long de l'année. Une saison réussie grâce aussi à l'ensemble de nos partenaires, municipalité, artisans, commerçants.

L'USV remercie tout particulièrement la maison FLEURY pour l'achat des parkas à nos dirigeants et la société WEBAUTO 87 pour avoir équipé joueurs et dirigeants de survêtements.

Sur le plan sportif quoi dire !!! Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

L'équipe 1 termine 1<sup>ère</sup> de sa poule de 4<sup>ème</sup> division avec 71 pts et accède à l'échelon supérieur (3<sup>ème</sup> division), 22 matchs dont 15 victoires, 4 nuls et 3 défaites avec 65 buts marqués et 29 encaissés. L'équipe 2 termine 4<sup>ème</sup> de sa poule de 5<sup>ème</sup> division avec 47 pts, 16 matchs dont 10 victoires, 2 nuls et 3 défaites avec 58 buts marqués et 26 encaissés. Sans oublier la cerise sur le gâteau cette belle finale du Challenge Georges VAR gagné contre Nouic 27 ans après l'avoir gagné le 21 mai 1989. Un grand merci à tous pour l'organisation remarquable d'ailleurs par les officiels du district. L'USV vous exprime à toutes et à tous sa sincère reconnaissance et vous remercie d'avoir partagé ce joli parcours avec nous. Ce club si familiale doit le rester où chacune et chacun doit trouver sa place dans :

U : union S : solidarité V : valeur  
BONNE FÊTE DE FIN D'ANNÉE

### Bureau de l'US Vayres 2016/2017 : 06.03.27.03.74

Président actif : LALOI Stéphane  
Président d'honneur: LALOI Jacques  
Vice-président : BOULESTEIX Eric  
Secrétaire : DEGUY Laëtitia  
Secrétaire adj : LADROIT Jérôme  
Trésorier : OULESTEIX Eric  
Trésorier adj : LALOI Jean  
Responsables buvette : LALOI Jean, DEGUY Jacqueline, DECOOPMAN Murielle  
Responsables terrain : DESFORGES Rémi, DECOOPMAN Jean Luc  
Entraîneur général et équipe 1 : FLEURY Mickaël  
Responsables équipe 2 : FELIX Sébastien, BOUDEAU Yannick  
Responsable périscolaire : LALOI Stéphane  
ARBITRE DU CLUB : VOUZELAUD Christian

## Amicale des Anciens de l'US Vayres 2016

### Voyage Monaco 2016

Beaucoup de travail réalisé encore cette année avec toujours une organisation irréprochable et à chaque fois récompenser que ce soit par le nombre de participants que par les résultats financiers.

Cela nous le devons à une équipe formidable qui œuvre toute l'année ou d'ailleurs nous invitons d'autres à nous rejoindre.

Le repas des adhérents marche très bien même si nous sou-

haiterions voir plus de monde. Après Saint- Etienne, Marseille, Barcelone, le voyage à Monaco pour assister au match Monaco/Marseille Cette année a été encore d'une grande réussite, la fête de la musique sous la halle Albert Ambiaux un grand succès avec une excellente paëlla, le repas dansant du mois de novembre a égale-

ment bien fonctionné pour terminer par notre Assemblée Générale.

Nous comptant à ce jour 64 adhérents, trop peu à notre goût, alors dès cette année nous allons rechercher et relancer toutes les personnes qui ont fait l'histoire de ce club. Cette recherche sera d'autant plus utile que nous avons à préparer dans les 2 ans à venir le 70<sup>ème</sup> anniversaire (2019) de l'USV. Nous nous devons réussir cette grande fête du football vayrois et ce moment de retrouvailles, d'amitié et de convivialité. Pour cela, un logo commun à l'USV sera créé afin de rappeler régulièrement dans nos courriers l'évènement.

Un grand merci à tous

L'amicale des anciens de l'USV  
vous souhaite de passer une excellente année 2017

### Bureau de l'amicale 2017 : 06.03.27.03.74

Président : LALOI Stéphane  
Vice-président : BIOJOUT Patrick  
Secrétaire : LALOI Jean  
Secrétaire adj : MALLET Catherine  
Trésorier : CHABAUDIE Claude  
Trésorier adj : DEGUY Jacqueline

### Manifestations 2017 :

15/01 : Repas des adhérents  
Mars/Avril : Voyage (Madrid, Paris)  
24/06 : Fête de la musique  
07/10 : Assemblée Générale  
04/11 Repas Dansant  
16/12 Téléthon

## Agenda des associations pour l'année 2017

Les dates ci-dessous sont celles indiquées par les associations au 15 décembre 2016 et peuvent donc être susceptibles de modification.

### JANVIER

- 4 janvier – *Roses d'automne : AG + Galettes des Rois*
- 15 janvier – *Anciens de l'USV : Repas des adhérents*
- 18 janvier – *Roses d'automne : Belotte*
- 29 janvier – *Roses d'automne : Théâtre*

### FÉVRIER

- 1<sup>er</sup> février – *Roses d'automne : Belotte*
- 12 février – *ACCA : Repas*
- 15 février – *Roses d'automne : Belotte*
- 18 février – *Cinéma : Inauguration*

### MARS

- 1<sup>er</sup> mars – *Roses d'automne : Belotte*
- 15 mars – *Roses d'automne : Pôt-au-feu*
- 29 mars – *Roses d'automne : Belotte*
- 30 mars – *Cinéma*

### AVRIL

- 12 avril – *Roses d'automne : Belotte*
- 26 avril – *Roses d'automne : Belotte*
- 27 avril – *Cinéma*
- 30 avril – *Roses d'automne : Loto*

### MAI

- 10 mai – *Roses d'automne : Belotte*
- 24 mai – *Roses d'automne : Belotte*
- 25 mai – *Cinéma*

### JUIN

- 7 juin – *Roses d'automne : Belotte*
- 15 juin – *Cinéma*
- 21 juin – *Roses d'automne : Belotte*
- 24 juin – *Anciens de USV : Fête de la Musique*

### JUILLET

- 5 juillet – *Roses d'automne : Repas d'été*

### AOÛT

- 19 et 20 août – *Comité des fêtes : Fête de la Batteuse*

### SEPTEMBRE

- 6 septembre – *Roses d'automne : Belotte*
- 20 septembre – *Roses d'automne : Belotte*
- 23 septembre – *Fête de la Gastronomie*
- 28 septembre – *Cinéma*

### OCTOBRE

- 4 octobre – *Roses d'automne : Repas d'automne*
- 4 octobre – *Anciens de l'USV : Assemblée générale*
- 18 octobre – *Roses d'automne : Belotte*
- 26 octobre – *Cinéma*

### NOVEMBRE

- 4 novembre – *Anciens de l'USV : Repas*
- 15 novembre – *Roses d'automne : Belotte*
- 29 novembre – *Roses d'automne : Belotte*
- 30 novembre – *Cinéma*

### DÉCEMBRE

- 2-3 décembre – *Téléthon*
- 10 décembre – *Comité des Fêtes : Repas Téléthon*
- 13 décembre – *Roses d'automne : Belotte*
- 17 décembre – *Roses d'automne : Repas de fin d'année*
- 21 décembre – *Cinéma*
- 31 décembre – *USV : Réveillon*

# Informations diverses



## L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...**

**L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :**

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété :** études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- **Amélioration de l'habitat :** prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

**L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous :**

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 <sup>ème</sup> mardi	14h15-16h45 <i>(sur rendez-vous)</i>	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1 <sup>er</sup> mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 <sup>er</sup> mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	2 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	2 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

**N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

**ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89**

## Energie : Démarchage à domicile « Soyez vigilants ! »



Le développement des énergies renouvelables n'est pas sans conséquence sur celui des sollicitations commerciales ! Nous constatons aujourd'hui un essor des campagnes de démarchage dans le domaine des énergies sur notre territoire.

Qu'elles soient téléphoniques ou de porte à porte ces pratiques très entreprenantes ont pris de l'ampleur (« kits » panneaux photovoltaïques et ballons thermodynamiques, PAC air/air, système aérovoltaique ...)

Ces sociétés se présentent souvent comme envoyées par EDF, partenaires RGE ou l'ADEME (Agence de l'Etat), ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites.

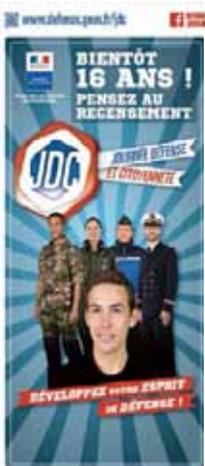
Notre conseil : ne signez jamais une commande sous la pression d'un commercial, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision.

Et n'oubliez pas que, si vous êtes démarchés et que vous regrettez d'avoir signé trop vite, vous avez un délai de 14 jours de rétractation pour faire annuler la commande.

Si vous souhaitez un conseil neutre, non commercial en matière de travaux «énergie» dans l'habitat, contacter l'Espace Info Energie du Parc au 05 53 55 36 00.

Vous pouvez également limiter les sollicitations téléphoniques en vous inscrivant sur la liste «Bloctel», liste d'opposition au démarchage téléphonique ([www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)).

### Centre du service national de Limoges



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

**Accueil téléphonique uniquement :**

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

[csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



### KAOLIN FM : proximité, liberté, créativité, citoyenneté





Mon aide à domicile, c'est UNA



**Vous employez un(e)  
Aide à Domicile**

**UNA OUEST 87  
vous accompagne**

**Actifs, Seniors, Familles, Personnes Agées, Personnes Handicapées**

Vous voulez être aidé à votre domicile par **une personne de votre choix** pour

du ménage, du repassage, garder vos enfants, les accompagner à l'école ou à leurs activités, vous accompagner à vos rendez-vous, vous aider au quotidien, une assistance de jour et de nuit, faire vos courses, vos repas...

**Un employeur accompagné par notre Service Mandataire  
est un employeur sécurisé**

- Recruter si nécessaire votre salarié et le remplacer pendant ses absences
- Réaliser pour vous toutes les actions administratives légales : contrat, bulletin de payes, charges ...
- Vous informer tout au long de votre contrat dans le respect du droit du travail : santé, congé, précarité ...

**Vous bénéficiez également :**

**EXONERATION DE CHARGES**

**EXONERATION FISCALE DE 50%**

**AIDES FINANCIERES SPECIFIQUES**

Pour plus de renseignements, contactez nous

**[unasaintjunien@orange.fr](mailto:unasaintjunien@orange.fr)**

**05 55 02 46 01**

**UNA Ouest 87 – Siège Social : 10 Bd de la République  
87200 SAINT JUNIEN**

**[www.unasaintjunien.fr](http://www.unasaintjunien.fr)**



Services aux personnes à domicile NF311  
[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)  
UNA OUEST 87 - 05.55.02.46.01



## Ce qu'il faut retenir sur le compteur communicant LINKY

- Une **DIRECTIVE EUROPEENNE** impose 80% de compteurs communicants, en Europe, d'ici 2020. En France, 35 millions de compteurs seront installés d'ici 2021 (soit 90% du parc).
- La **POSE** du compteur Linky est **GRATUITE**. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'Enedis (au même titre que l'enfouissement des réseaux).
- Le compteur Linky sera installé **EN LIEU ET PLACE** de votre compteur actuel. **Sa taille est identique à votre compteur actuel.**



- La durée moyenne de pose d'un compteur Linky est de **30 MINUTES**.
- L'entreprise de pose missionnée par Enedis sera clairement identifiée par un logo « **PARTENAIRE Enedis pour LINKY** ». Pas de doute possible.
- Un courrier avec toutes les informations relatives à la pose du compteur Linky vous sera adressé **30 A 45 JOURS** avant l'intervention.
- Votre présence n'est nécessaire que si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement.



### Linky, les contacts utiles !

Pour valider ou modifier la date de pose de votre compteur et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Créer un compte personnel sur : [espace-client.erdf.fr/accueil-linky](http://espace-client.erdf.fr/accueil-linky)  
N° Vert : 0 8000 54 659

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

## Les avantages du compteur Linky

**Plus besoin d'être présent**

Le relevé se fait à distance et devient quotidien.

**Sans rendez-vous**

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

**Dépannage encore + rapide**

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, Enedis vous dépanne plus vite.

**Maîtrise de l'énergie**

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet

**Espace personnel**

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

## Le déploiement en Haute-Vienne

Linky en Haute-Vienne, c'est quoi ?



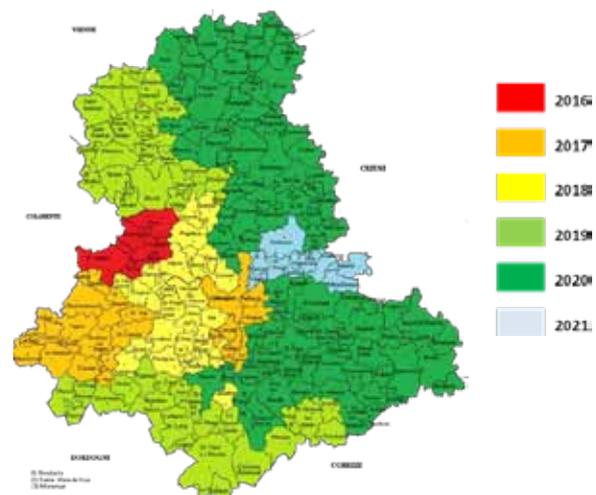
67 emplois créés

35 900 compteurs posés/an

295 000 compteurs

34 millions D'euros

160 compteurs posés/jour



Pour savoir quand Linky sera installé dans votre commune, [www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous)

**La commune de Vayres remercie chaleureusement les commerçants et entreprises  
ayant mis un encart dans le bulletin municipal.  
Sans eux, ce dernier ne pourrait pas exister.**